

DÉBAT PUBLIC PLAN NATIONAL
DE GESTION DES MATIÈRES
ET DES DÉCHETS
RADIOACTIFS
5^e édition
2019 - 2021

APPEL À
CANDIDATURES



PARTICIPEZ À L'ATELIER DE LA RELÈVE !

PARIS, 24 au 26 MAI 2019

Dans le cadre du Débat public sur le plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR) qui se tiendra du 17 avril au 25 septembre 2019, la commission particulière du débat public, en charge de son organisation, offre à des étudiants l'opportunité de participer à un événement inédit.



La gestion des déchets radioactifs, enjeu majeur pour notre société

Comment gérer les déchets radioactifs ? Où et comment les stocker ? Quelles implications sur la filière nucléaire, l'environnement, l'économie nationale, les transports, la santé ? Comment assumer collectivement nos responsabilités pour des déchets « pas comme les autres » qui ont des durées de vie exceptionnellement longues ? Quels impacts nos décisions d'aujourd'hui pourraient-elles avoir dans le futur ?

Les enjeux techniques, politiques et éthiques

Ils sont abordés au travers d'un plan national qui définit des orientations pour trois ans. Pour la première fois, les citoyens peuvent donner leur avis sur ce plan. Des réunions publiques et des ateliers seront organisés sur tout le territoire national du 17 avril au 25 septembre 2019. L'atelier de la relève s'inscrit dans le cadre de ce débat national.

Un exercice démocratique et pluridisciplinaire pour les professionnels de demain

L'atelier de la relève, c'est un groupe de 50 étudiants volontaires pour croiser leurs regards. Issus de différentes écoles et universités en sciences de l'ingénieur, sciences humaines, gestion des risques ou traitement des déchets, ils bénéficieront de l'éclairage d'experts et sont invités à produire des recommandations qui seront transmises aux autorités publiques.



VOUS ÊTES INTÉRESSÉS PAR CET EXERCICE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ?

Vous voulez confronter vos approches à celles d'autres étudiants issus de filières différentes ? Proposez votre candidature !

CONDITIONS PRATIQUES

L'Atelier se tiendra à Paris du vendredi 24 au dimanche 26 mai 2019. Vous devez participer à l'intégralité de l'atelier. Vos frais de transport, votre hébergement à Paris ainsi que vos repas sur place seront pris en charge. Une indemnité forfaitaire de 100€ sera donnée à chaque participant. Pour présenter votre candidature, vous devez être inscrit.e comme étudiant.e dans une école ou université. Vous n'avez pas besoin d'une connaissance préalable de la gestion des déchets nucléaires mais devez vous sentir concernés par ces enjeux. Date limite de dépôt des candidatures : 7 avril 2019. pngmdr.debatpublic.fr